Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

Usage d	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones					
				RA-611	RB-612	RC-613			
HABITAT	ION	classe A - unifamiliale		 	•				
		classe B - bifamiliale			•				
		classe C - trifamiliale			•				
		classe D - multi. (moins de 10 log.)			•				
		classe F - multi (10 log et plus)				•			
		classe F - communautaire							
		classe G - mobile	art. 21.3						
COMMER	RCE	classe A-1 spectacles, culture							
		classe A-2 bars							
		classe A-3 clubs sociaux				•			
		classe A-4 récréation intérieure							
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4						
		classe A-6 récré. ext. extensive				•			
		classe A-7 récré. ressource							
		classe A-8 arcades	ļ						oxdot
		classe A-9 caractère érotique	1						<u> </u>
		classe B-1 bureaux				•			
		classe B-2 services				•			
		classe B-3 vente au détail				• [1]			
		classe C-1 hébergement				• [3]			
		classe C-2 gîte du passant		• [2]	• [2]				<u> </u>
		classe C-3 restauration				•			$oxed{oxed}$
		classe C-4 casse-croûte							
)		classe C-5 résidence de tourisme			•	• [3]			
		classe C-6 hébergement établisseme							
		classe D-1 poste d'essence	art.22.3, 22.8						
i		classe D-2 station service	art.22.3, 22.8						
)		classe D-3 lave-autos	art.22.3, 22.8						
		classe D-4 vente de véhicules	art.22.3, 22.8						
		classe D-5 pièces et acces.	art.22.3, 22.8						
		classe D-6 entretien	art.22.3, 22.8						
		classe E-1 const.,terrassement							
		classe E-2 vente en gros,transport							
		classe E-3 para-agricole							
		classe E-4 autres usages comm.							
		classe E-5 mini-entreposage							
INDUSTR	IE	classe A							
		classe B							
		classe C							
		classe D extraction							
		classe E récupération, recy.							
PUBLIC E	T	classe A-1 services gouv.							
INSTITUT	IONNEL	classe A-2 santé,éducation							
		classe A-3 centres d'accueil							
		classe A-4 services culturels							$oxed{oxed}$
		classe A-5 sécurité,voirie							$ldsymbol{oxed}$
		classe A-6 lieux de culte	1					ļ	\vdash
		classe B parcs,terrains de jeux	 	•	•			L	\vdash
		classe C équip. publics	1		ļ	•		ļ	Ь_
		classe D infras.publiques		•	•	•		<u> </u>	<u> </u>
AGRICOL	.E	classe A agriculture,forêt	ļ						
		classe B établissements d'élevage	ļ						Ь_
		classe C activités complé.	1						Ь.
		classe D formation agricole							<u> </u>
		classe E animaux domestiques	art. 24.4						
STRUCTI	JRE DU	isolée		•	•	•	-		
70 O O O		11	1					I	1
STRUCTO BÂTIMEN	IT	jumelée en rangée							

Notes particulières

^[1] limité aux établissements dont la superficie n'excède pas 200 mètres carrés.

^[2] usage assujetti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires

^[3] Les usages complémentaires destinés à agrémenter le séjour des usagers d'un établissement d'hébergement sont autorisés à titre accessoire : restaurant, bar, salle de conférence, salle de congrès et de réunion, salle de spectacle, salle de conditionnement physique, services de soins personnels tels les spas et salons de coiffure.

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

			Article de zonage	Zones				
				RA-611	RB-612	RC-613		
ľ	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	7,6	7,6	10	i	i
		marge de recul latérale min. (m)		2	2	4,5		
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	9		
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	4,5		
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)	T T	2	2	2	i	
		hauteur maximale (m)		9	9	9		
		façade minimale (m)		7,3	7,3			
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	-		
<u>"</u>		superficie min. au sol (m ca)		55	55			
NORM	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	30			
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10			
	AUTRES NORMES	<u> </u>	 				<u> </u>	
	AO INES NORMES							
				1				
				1				
				1				
				+				
			+					
				+				
ERS	AMENDEMENT	modif. des usages, règl. 6-1-13, en vigueur 18 a	vril 2006	1		Х		
		règl. 6-1-23, en vigueur 19 octobre 2009			Х			
		règl. 6-1-38, en vigueur 26 juin 2013				Х		
		règl. 6-1-54 (2016), en vigueur18 mai 2016			Х			
		règl. 6-1-59 (2017), en vigueur 21 juin 2017		X				
		règl. 6-1-63 (2018), en vigueur 18 janvier 2019				Х	İ	
	notes particulières	•		-	-			